



Rapport de résultats 2018

1602611

BKF

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| TABLE DES MATIÈRES | 2 |
| ACRONYMES..... | 4 |
| 1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES) | 6 |
| 1.1 FICHE DE L'INTERVENTION..... | 6 |
| 1.2 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE | 7 |
| 1.3 AUTOÉVALUATION DE LA PERFORMANCE | 7 |
| 1.3.1 <i>Pertinence</i> | 7 |
| 1.3.2 <i>Efficience</i> | 7 |
| 1.3.3 <i>Efficacité</i> | 8 |
| 1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i> | 8 |
| 1.4 CONCLUSIONS | 9 |
| 2 MONITORING DES RÉSULTATS | 11 |
| 2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE | 11 |
| 2.1.1 <i>Contexte général</i> | 11 |
| 2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i> | 11 |
| 2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i> | 12 |
| 2.1.4 <i>Contexte HARMO</i> | 12 |
| 2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME..... | 13 |
| 2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 13 |
| 2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 13 |
| 2.2.3 <i>Impact potentiel</i> | 13 |
| 2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 | 14 |
| 2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 14 |
| 2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> | 14 |
| 2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 14 |
| 2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2 | 15 |
| 2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 15 |
| 2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> | 16 |
| 2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 16 |
| 2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 | 17 |
| 2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 17 |
| 2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> | 17 |
| 2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 17 |
| 3 THÈMES TRANSVERSAUX..... | 19 |
| 3.1 GENRE..... | 19 |
| 3.2 ENVIRONNEMENT | 19 |
| 3.3 AUTRE : DROITS HUMAINS | 20 |

| | | |
|----------|---|-----------|
| 4 | GESTION DES RISQUES..... | 22 |
| 5 | PILOTAGE ET APPRENTISSAGE | 26 |
| 5.1 | RÉORIENTATIONS STRATÉGIQUES | 26 |
| 5.2 | RECOMMANDATIONS | 27 |
| 5.3 | ENSEIGNEMENTS TIRÉS..... | 27 |
| 6 | ANNEXES | 29 |
| 6.1 | CRITÈRES DE QUALITÉ | 29 |
| 6.2 | DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE ET SUIVI | 33 |
| 6.3 | CADRE LOGIQUE MIS À JOUR | 37 |
| 6.4 | APERÇU DES MORE RESULTS..... | 39 |
| 6.5 | RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » | 40 |
| 6.6 | RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION..... | 43 |

Acronymes

| | |
|---------|--|
| AEP | Approvisionnement en Eau Potable |
| APD | Avant-Projet Détaillé |
| APS | Avant-Projet Sommaire |
| BE | Bureau d'Etudes |
| BF | Borne Fontaine |
| BP | Branchement Privé |
| CCTP | Cahier de Clauses Techniques Particulières |
| CE | Château d'Eau |
| CEMEAU | Centre des Métiers de l'eau |
| COFIL | Comité de Pilotage |
| CS | Convention Spécifique |
| CSC | Cahier Spécial des Charges |
| CTB | Coopération Technique Belge |
| DAO | Dossier d'Appel d'Offres |
| DASS | Direction de l'Assainissement |
| DEX | Direction de l'Exploitation |
| DEX-ASS | Direction de l'Exploitation Assainissement |
| DG | Directeur General |
| DGCMF | Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers |
| DGCOOP | Direction Générale de la Coopération |
| DGD | Direction Générale de la coopération au Développement et Aide Humanitaire |
| DM | Direction des Marchés |
| DMO | Direction Maitrise d'Ouvrage |
| DPI | Direction de la Planification et des Investissement |
| DREA | Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement |
| DRNE | Direction Régionale du Nord Est |
| DTF | Dossier Technique et Financier |
| ENABEL | Agence Belge de Développement |
| EPCD | Etablissement Public Communal de Développement |
| EUR | Euro |
| FCFA | Franc de la Communauté Française de l'Afrique (Zone Ouest) |
| FDAL | Fin de la Défécation à l'Air Libre |
| GIZ | Coopération Technique Allemande |
| MEA | Ministère de l'Eau et de l'Assainissement |
| MINEFID | Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement. |
| ODD | Objectifs de Développement Durable |
| ONEA | Office National de l'Eau et de l'Assainissement |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PAAMU | Projet d'Assainissement Autonome en Milieu Urbain |
| PADAEPA | Projet d'Appui aux Droits à l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement de la ville de Fada N'Gourma |

| | |
|--------|---|
| PEA | Programme Eau potable et Assainissement |
| PN-AEP | Programme National – Approvisionnement en Eau Potable |
| PV | Procès-Verbal |
| RPE | Reduction des Perte d'Eau |
| SD | Schéma Directeur |
| SI | Système d'Information |
| STBV | Station de Traitement des Boues de Vidange |
| TDR | Termes De Reference |
| TEF | Taux d'Exécution Financière |
| TEP | Taux d'Exécution Physique |
| UGP | Unité de Gestion du Projet |

1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

1.1 Fiche de l'intervention

| | |
|--|--|
| Intitulé de l'intervention | Projet d'Appui aux Droits à l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement de la ville de Fada N'Gourma - (Région de l'Est) |
| Code de l'intervention | BKF 16 026 11 |
| Localisation | Fada N'Gourma (Région de l'Est) – Burkina Faso |
| Budget total | 10.000.000 EUR contribution belge (+ 257.115 EUR contrepartie burkinabé en nature et RH qualifiés) |
| Institution partenaire | L'institution partenaire est l'Office National de l'Eau et l'Assainissement (ONEA). |
| Date de début de la Convention spécifique | 23/07/2016 |
| Date de démarrage de l'intervention/ Mise en place direction UGP) | 22/08/2016 |
| Date prévue de fin d'exécution (Six mois avant fin CS) | 22/01/2022 |
| Date de fin de la Convention spécifique (48 mois après début CS) | 22/07/2022 |
| Groupes cibles | La population de la ville de Fada N'Gourma, les services techniques de l'ONEA, les artisans, les entrepreneurs et tous les acteurs du service de l'eau potable et assainissement de la ville de fada N'Gourma. |
| Impact¹ | Contribuer à l'atteinte des ODD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain par l'accroissement de l'accès durable à l'eau potable, au développement de l'assainissement et à la promotion du droit d'accès à ces services. |
| Outcome | L'accès durable à l'eau potable et l'assainissement adéquat sont améliorés dans la ville de Fada N'Gourma. |
| Outputs | R1. L'approvisionnement en eau potable est amélioré en quantité sur base de la ressource existante optimisée. |
| | R2. L'assainissement de la ville de Fada N'Gourma est amélioré au niveau des infrastructures d'assainissement autonome en milieu scolaire. |
| | R3. Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés. |
| Année couverte par le rapport | 2018 |

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

| | Budget (EUR) | Dépenses (EUR) | | | Solde (EUR) | Taux de déboursement à la fin de l'année 2018 |
|-----------------|--------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------------------|--------------|---|
| | | Année précédente (2016) | Année précédente (2017) | Année couverte par le rapport (2018) | | |
| Total | 10.000.000 | 246.610,50 | 486.012,63 | 410.185,65 | 8.857.191,22 | 11,4 |
| Output 1 | 7.502.500 | 88.656,98 | 222.504,38 | 177.246,92 | 7.014.091,72 | 6,5 |
| Output 2 | 560.000 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 560.000,00 | 0,0 |
| Output 3 | 445.000 | 0,00 | 54,42 | 10.985,12 | 433.960,46 | 2,5 |

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

| | Performance |
|-------------------|-------------|
| Pertinence | B |

L'intervention s'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge. L'approche du Projet, fondée sur le respect, la protection et la mise en œuvre des droits de l'homme relatifs à l'eau et l'assainissement, reste au cœur de la stratégie nationale de gouvernance du secteur Eau et Assainissement à l'horizon 2030. L'intervention reste aussi pertinente par rapport aux besoins du groupe cible.

Les risques et hypothèses identifiés lors de la formulation ont été actualisés et gérés de façon à minimiser les impacts négatifs. La logique d'intervention reste appropriée. Après une première révision des indicateurs opérée en 2017 pour répondre à l'exigence d'harmonisation du système de monitoring du projet avec les systèmes nationaux, une nouvelle actualisation des valeurs cibles a pris en compte la prolongation de la CS du Projet.

1.3.2 Efficience

| | Performance |
|-------------------|-------------|
| Efficience | C |

La plupart des inputs (Finances, biens, équipements) ont été mis à disposition à temps, cependant les démissions de certains membres de l'équipe en poste à Fada N'Gourma a privé le Projet des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des activités. La nomination des membres de l'équipe d'appui au Projet (interne à l'ONEA) est arrivée seulement le 31 décembre 2018 et les modalités pratiques pour sa mobilisation n'ont pas encore été précisés. Le personnel manquant a été suppléé par la direction du Projet durant toute l'année 2018.

Après l'obtention de la prolongation de 24 mois de la Convention Spécifique et la mise à jour de la planification opérationnelle, la plupart des activités sont mises en œuvre dans le respect des délais impartis. Les outputs seront donc vraisemblablement livrés à temps.

Des ajustements dans le budget restent cependant nécessaires pour s'assurer que les frais liés à la prolongation (moyens généraux) ne réduisent pas les fonds alloués aux investissements en compromettant ainsi les outputs en quantité et en qualité. Les ajustements convenus entre les parties en 2018 ont permis de porter la proportion budgétaire en régie de 27,6% à 87,7% afin de respecter les délais et garantir la bonne qualité des outputs.

1.3.3 Efficacité

| | |
|-------------------|--------------------|
| | Performance |
| Efficacité | B |

Après l'actualisation de la planifications opérationnelle, l'atteinte de l'outcome a été recalée sur le nouveau délai de mise en œuvre de l'intervention. L'outcome, tel que prévu pour l'année 2018, a été atteint avec un écart minime.

Les ajustements nécessaires dans les modalités de mise en œuvre de l'intervention ont été en grande partie apportés (Réaménagement budgétaire des lignes relatives à l'output 2, passage en Régie des grands travaux d'AEP, établissement d'un protocole d'accord avec la mairie de Fada N'Gourma). Les nouveaux dirigeants ONEA ont mieux intégré les spécificités du Projet (Cogestion) dans le fonctionnement interne de l'Office. La gestion des risques a été laborieuse mais des solutions ont été apportées.

Des marges d'améliorations restent cependant indispensables pour assurer la réalisation de l'outcome en ce qui concerne la mobilisation de l'expertise interne de l'ONEA (Equipe Projet) et l'ajustement du budget de l'intervention après la prolongation de son délai.

1.3.4 Durabilité potentielle

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| | Performance |
| Durabilité potentielle | B |

La durabilité financière/économique restera vraisemblablement bonne. L'ONEA, qui devra gérer les infrastructures réalisées dans le cadre du Projet, donne toujours de bonnes garanties quant à ses capacités à assurer le service d'eau potable et d'assainissement autonome dans la commune de Fada N'Gourma.

Des investissements considérables sont toutefois à programmer par le pays partenaire pour assurer la desserte en eau de la ville à long terme, une fois que la ressource actuellement exploitée (lac de Tandjari) aura atteint ses limites. La mobilisation des ressources alternatives sera prise en charge par les phases ultérieures décrites dans le Schéma directeur eau potable de Fada N'Gourma.

La réussite de l'intervention repose sur l'implication des structures institutionnels locales (Mairies de Fada N'Gourma et de Yamba). Elle permettra de renforcer leurs capacités dans la gouvernance des services du secteur AEPA par des activités directes (Formations) et indirectes (travaux de mise en œuvre du Projet).

La récente réforme nationale en matière de gestion de projets/programmes a abrogé les Comités de Pilotages, mais des instances alternatives ont été mise en place soit au niveau du MEA (Comités de revue) soit au niveau de l'ONEA (Réunions de suivi élargies) afin d'assurer le bon déroulement de l'intervention.

1.4 Conclusions

Après une phase initiale caractérisée par une laborieuse mise en place du partenariat Enabel/ONEA, des repères ont été créés et la mise en œuvre des activités du Projet est devenue plus tangible au cours de l'année 2018.

- D'importantes décisions ont été adoptées concernant les modalités d'exécution du Projet en réponse aux difficultés rencontrées au démarrage. La quasi-totalité des dossiers de consultation des prestataires a été finalisée et publiée. Les études techniques préalables à la construction des infrastructures ont été achevées et la plupart des marchés ont été attribués ou sont en cours d'exécution. Seul le DAO relatif à l'exécution des gros travaux d'AEP reste en attente d'avis favorable du Siège Enabel avant sa publication.



Le taux d'exécution physique est passé de 4,2% en novembre 2017 à 27% en décembre 2018, cependant le taux d'exécution financière reste faible (11% du budget). Ceci est dû au fait que la plupart des activités en cours (montage des dossiers et passation de marchés) se font avec le recours aux ressources internes (UGP et ONEA) et que le marché des grands travaux AEP, estimé à 70% du budget des investissements, n'a pas encore démarré.

C'est pourquoi la publication diligente du DAO relatif aux grands travaux d'AEP est particulièrement attendue.

Nonobstant cette amélioration manifeste de l'état de mise en œuvre du Projet, il faut signaler d'autres circonstances qui empêchent une implémentation cohérente des activités et qui mettent à risque l'atteinte des résultats. Il s'agit notamment des aspects suivants :

- L'avenant n°1 de la convention spécifique relatif à la prolongation de sa durée de validité de 24 mois, sans augmentation budgétaire, a été signé le 30/08/2018. Si cette prolongation n'a pas d'impact sur les investissements, il n'en est pas de même pour les moyens généraux. La définition d'un nouveau budget pour couvrir au moins les frais de gestion supplémentaires (Estimés approximativement à 370.000 €) devient ainsi prioritaire afin de permettre une programmation des dépenses conséquente.
- Au regard de la lenteur constatée dans les processus de passation des trois marchés relatifs aux travaux d'urgence suivant les règles burkinabé (mode en cogestion), le troisième Copil du Projet a décidé de changer en régie belge le mode de gestion des marchés relatif aux gros travaux d'AEP initialement prévus en cogestion. Ainsi la régie belge est passée de 27% à 88% environ du budget total. Dans ce nouveau contexte les responsabilités de l'UGP en matière de passation de marché, gestion des contrats et de supervision des travaux sont accrues par rapport au scénario initial. Il en résulte la nécessité de renforcer l'équipe de projet Enabel pour faire face à ces nouvelles responsabilités.
- La décision ONEA du 31/12/2018 a institué une Equipe de projet ONEA en vue de renforcer l'appui aux activités du PADAEPA. Cependant l'expertise couverte par ces membres ne prend pas en compte tous les volets du Projet et les points focaux déjà nommés dans certaines directions (DM et DF). L'ONEA devrait préciser les modalités pratiques de mobilisation de cette expertise interne et intégrer les compétences manquantes dans l'équipe Projet.

- En fin, la situation d'insécurité marquée par des actes terroristes dans certaines régions du pays constitue un risque élevé pour le bon déroulement des activités de mise en œuvre de l'intervention sur le terrain aussi bien pour les prestataires que pour l'UGP. Il y a donc lieu de tenir compte de cet aspect dans le cadre du réaménagement budgétaire nécessaire et du renforcement de l'équipe de projet Enabel souhaité.

| | |
|--|---|
| <p>Fonctionnaire exécution nationale</p>  | <p>Fonctionnaire exécution ENABEL</p>  |
| <p>Jean Marie MEHOU</p> | <p>Agostino PICCHIONI RUGGERI</p> |

2 Monitoring des résultats²

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Comme en 2017, des nombreuses réaffectations de personnel ont été opérées au sein de l'ONEA en 2018.

Ces réaffectations ont concerné entre autres le Directeur Générale (DG), le Directeur de la Planification et des Investissements (DPI), le Directeur de la Direction des Marchés (DM), le Directeur de la Direction Financière (DF), le Secrétaire General (SG), le Directeur de la Direction Régionale Nord-Est (DRNE).

Ce changement de personnel dans les postes clés oblige le Projet à un grand effort de communication et d'adaptation aux changements tout en pénalisant l'efficience dans la mise en œuvre des activités.

En fin d'année 2018 un changement d'organigramme est intervenu dans la structuration des différentes directions de l'ONEA. Pour ce qui nous concerne, la DPI est devenue la Direction de la Maitrise d'Ouvrage (DMO) et la Direction de l'assainissement (DASS) est devenue Direction d'Exploitation Assainissement (DEX-ASS). Cette restructuration comporte un réaménagement d'attributions pour les différentes structures. Les détails du nouvel organigramme ne sont pas encore connus ainsi que effets sur l'implémentation du Projet.

Un changement non négligeable dans le contexte général a concerné la détérioration des conditions sécuritaires dans la Région de l'Est. En effet à partir de mars 2018 toute une série d'attaque de nature terroriste ont visé les différentes structures étatiques (Postes forestiers et de douane, gendarmeries, écoles, mairies, etc.) provoquant plusieurs morts et blessés parmi les forces de sécurité et la population civile. Cette situation pourrait impliquer des coûts supplémentaires pour la sécurisation des chantiers et des limitations dans la circulation du personnel du Projet (notamment le personnel expatrié).

2.1.2 Contexte institutionnel

L'intervention est ancrée au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (pour la tutelle technique) et au Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (pour la tutelle administrative et financière). Les Communes d'accueil des réalisations du projet, que sont la Commune de Fada N'Gourma et la Commune de Yamba, restent les partenaires incontournables pour assurer la mise en œuvre de l'intervention.

Le principal changement dans le contexte institutionnel a concerné l'abrogation des Comités de Pilotage avec l'entrée en vigueur, en juin 2018, de la nouvelle réglementation nationale en matière de gestion de projets/programmes. Ces Comités de Pilotage sont substitués par les comités de revue organisés par des programmes budgétaires spécifiques domiciliés au MEA, auquel sont rattachés les Projets de développement tel que le PADAEPA.

Dans cette situation les réunions de suivi du Projet, qui se déroulent périodiquement depuis mai 2018 en présence du DG ONEA et du RR Enabel, assurent de facto un

² L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

pilotage rapproché du Projet. Une communication de la DGCOOP du 10/10/2018, sollicité par la Représentation Enabel, confirme pour l'essentiel cet approche.

En ce qui concerne les relations avec la mairie de Fada N’Gourma il est à noter qu’un Protocol d’accord pour la clarification des obligations réciproques dans la mise en œuvre du Projet a été finalement signé entre l’ONEA et la mairie de Fada N’Gourma en mai 2018.

En fin le seul document institutionnel manquant demeure l’arrêté ministériel conjoint MINEFID/MEA relatif à la création du PADAEPA.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

L’intervention est exécutée sous la responsabilité conjointe de l’ONEA et d’ENABEL qui ont désigné respectivement un Responsable National et un Coresponsable au sein de l’unité de gestion du projet (UGP). Le budget du Projet approuvé dans le DTF comportait une composante dite “COGESTION”, pour environ 73 % du total du budget et une composante en “REGIE” pour 27%.

Suite au constat de la lenteur persistante des procédures de passation des marchés inscrits en ligne budgétaire Cogestion les parties ont convenu au Copil du 15/03/2018 et à la réunion de coordination Enabel/ONEA n°3 de transférer la réalisation des grands travaux d’AEP de la Cogestion vers la Régie. En conséquence la part du budget alloué à la régie belge est passée de 27% à 88% environ.

Cette modification, si d’un côté peut nuire à l’appropriation de l’intervention par le partenaire nationale, d’autre coté nous garantit des délais sûrs pour les procédures d’attribution des marchés en régie belge, condition sine qua non pour garantir l’atteinte des outputs dans les délais de mise en œuvre du Projet.

Enfin la mise en place d’une Equipe de projet au sein de l’ONEA, en appui au PADAEPA a été formalisée le 31/12/2018. Cette décision renforce la perception des progrès vers une effective appropriation de l’intervention de la part du partenaire bien que les rôles et la disponibilité de ces membres n’ont pas été précisés dans la décision.

2.1.4 Contexte HARMO

Le DTF du Projet avait identifié deux axes principaux de synergies avec les autres intervenants dans le domaine de l’eau et de l’assainissement dans la ville de Fada N’Gourma : Le Projet d’Assainissement Autonome en Milieu Urbain (PAAMU) et le Programme Eau potable et Assainissement (PEA).

En référence au premier intervenant, la réorientation des activités du volet assainissement du PADAEPA pour éviter une duplication des activités déjà programmé sur le Projet PAAMU s’est déroulée en deux étapes. La première a visé la sortie des activités liées à la réalisation d’une station de traitement des boues de vidange (STBV) et de leur remplacement par la réalisation de latrines scolaires. La deuxième (Décision ONEA/ENABEL du 31/07/2018) a concerné le réaménagement budgétaire.

En référence au Programme PEA l’exécution d’activités liées à l’amélioration du monitoring des infrastructures hydrauliques via technologies numériques reste

subordonnée à l'implémentation d'un système d'information au niveau National par la GIZ en collaboration avec l'UE. La décision de limiter le rôle du projet PADAEPA à un appui ponctuel à l'ONEA de Fada pour la collecte et la transmission des données reste d'actualité.

En fin on signale qu'après avoir obtenu la prolongation de la Convention Spécifique, une adaptation du cadre des indicateurs du Projet s'est avérée nécessaire pour remettre en cohérence les valeurs cibles des indicateurs avec le nouveau délai d'exécution du Projet.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

| Outcome : L'accès durable à l'eau potable et l'assainissement adéquat sont améliorés dans la ville de Fada N'Gourma. | | | | | | |
|--|------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------|--------------|
| Indicateurs | Valeur de la <i>Baseline</i> | Valeur année (2016) | Valeur année (2017) | Valeur année (2018) | Cible année (2018) | Cible finale |
| Réduction de la prévalence de maladies diarrhéiques dans la ville de Fada N'Gourma | 4,5% | 4,5% | 3,95 | 3,24 | 4,0 | 3,1% |
| Taux d'accès à l'eau potable des populations de la ville de Fada N'Gourma | 88% | 88% | 87% | 87% | 88% | 90% |

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Comme pour l'année 2017 les activités exécutées en 2018 ont concerné principalement la réalisation des dossiers techniques (Etudes) et administratifs (Montage DAO et passation des marchés). L'exécution de ces activités ne permet pas de relier les évolutions des indicateurs aux effets réelles des actions du projet.

2.2.3 Impact potentiel

Une fois que les nouvelles infrastructures hydrauliques et d'assainissement auront été réalisées et mises en service, il est fort probable que les bénéfices qui en découlent contribueront à l'atteinte de l'impact supposé. En effet la disponibilisation d'eau potable en quantité suffisante, l'amélioration des conditions d'assainissement au niveau des écoles et les activités complémentaires de sensibilisation à l'hygiène contribueront certainement à l'amélioration du niveau d'accès à une eau potable et à un assainissement autonome meilleur pour l'ensemble des populations de la ville de Fada N'Gourma.

Par contre quelque incertitude sur la représentativité des indicateurs persiste et notamment sur la fiabilité des statistiques de la Direction de Santé et sur la formulation du taux d'accès utilisé par l'ONEA, qui privilège le nombre de points d'eau à la qualité du service.

Pour rappel la formulation des indicateurs du Projet a été déjà révisé en 2017 pour mieux l'harmoniser avec le système de suivi national du pays partenaire.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

| Output 1 : L'approvisionnement en eau potable est amélioré en quantité sur base de la ressource existante optimisée. | | | | | | |
|--|-----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------|---------------------------|
| Indicateurs | Valeur de la Baseline | Valeur année (2016) | Valeur année (2017) | Valeur année (2018) | Cible année (2018) | Cible finale ³ |
| Ratio capacité de production d'eau potable / Besoins en eau potable | 91 | 91 | 86 | 84,2% | 92% | 94 |
| Taux de conformité physico-chimique de l'eau * | 98% | 98% | 97,2% | 97,8% | 98% | 98% |
| Taux de conformité bactériologique de l'eau * | 99% | 99% | 99,9% | 99,7% | 99% | 99% |
| Rendement total des installations | 75% | 75% | 70% | 70% | 77% | 83% |
| Nombre de Km de réseau de distribution neufs posés à la fin du Projet | 0 | 0 | 0 | 0 | 2,5 | 41 |

* Valeurs calculés à partir des données cumulées du laboratoire du centre d'exploitation de Fada N'Gourma et du Laboratoire National de Santé Publique.

2.3.2 État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴ | État d'avancement : | | | |
|--|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1 : Etudes techniques pour l'extension du réseau de Fada (Traitement, stockage et distribution) | | X | | |
| 2 : Montage DAO et passation de marché pour le recrutement de l'entreprise de construction des grands travaux AEP | | | X | |
| 3 : Montage DAO et passation de marché pour le recrutement de la mission de contrôle des gros travaux AEP | | X | | |
| 4 : Montage DAO et passation de marché pour le recrutement de l'entreprise de construction des travaux d'aménagement du barrage de Tandjari. | | | X | |
| 5 : Réalisation des travaux d'aménagement du barrage de Tandjari | | X | | |
| 6 : Montage DAO et passation de marché pour le recrutement de l'entreprise de construction des travaux de renforcement du réseau de distribution | | | | X |
| 7 : Fourniture et pose d'équipements électromécaniques | | | X | |

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

D'une manière générale, après avoir obtenu la prolongation du délai de mise en œuvre du Projet (passé de 3 à 5 ans) et après la remise en cohérence de la

³ La valeur cible à la fin de l'intervention.

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

programmation des activités, l'appréciation de l'avancement du Projet est moins critique. En effet un délai de mise en œuvre de 5 ans pour un projet d'infrastructures hydrauliques qui doit conduire les études technique préalable, y compris l'évaluation de la disponibilité de la ressource, est raisonnable.

Avec ce nouvel horizon temporel les activités rentrent dans les délais d'exécution normaux. Certainement, le retard dans l'attribution des trois marchés en cogestion pour l'optimisation du système d'AEP existant reste, mais devient moins critique. La situation de ces trois marchés se présente comme suit :

- Le marché relatif à la fourniture et pose d'équipements électromécaniques est achevé (Le processus de facturation est en cours) ;
- Le marché relatif à l'aménagement en aval du barrage de Tandjari est attribué mais l'OS de démarrage n'a pas encore été notifié ;
- Le marché relatif au renforcement du réseau existant pose plus de problèmes car il n'a pas encore été attribué. Toutefois en cas de retard trop important les activités concernées pourront être prises en compte dans l'exécution des gros travaux du système d'AEP sans compromettre l'atteinte de l'output.

Quant aux études des gros travaux d'AEP les réserves techniques concernant la typologie de station de traitement émises par l'ONEA ont été levées en mars 2018. Les études techniques, qui ont donc pris en compte une station de traitement en béton armé au lieu d'une station modulaire préfabriquée, ont été finalisées en octobre 2018. Parallèlement, le risque que le délai d'exécution des travaux dépasse le délai de mise en œuvre du projet a été significativement réduit après le passage en régie de la ligne budgétaire concernée.

Le montage du DAO pour le recrutement de l'entreprise a été finalisé en novembre 2018 et attend l'avis du Siege pour sa publication.

Le CSC pour l'attribution du marché de services relatif au contrôle de travaux a été lancé en octobre, l'ouverture des offres a été effectué le 04/12/2018 et l'analyse est toujours en cours.

Il reste finalement à signaler que le budget alloué aux travaux et au contrôle est restreint et qu'un risque de dépassement de l'enveloppe allouée est toujours possible. Ce risque est accru du fait que la réserve budgétaire devra être en bonne partie alloué aux moyens généraux pour couvrir les frais supplémentaires liés à la prolongation du délai (Prolongation de 24 mois accordée sans budget supplémentaire).

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

| Output 2 : L'assainissement de la ville de Fada N'Gourma est amélioré au niveau de des infrastructures d'assainissement scolaires. | | | | | | |
|---|------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------|
| Indicateurs | Valeur de la Baseline | Valeur année (2016) | Valeur année (2017) | Valeur année (2018) | Cible année (2018) | Cible finale |
| Nombre de cabines de latrines scolaires construites ou réhabilités par le projet. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 318 |
| Proportion des élèves ayant adopté le lavage des mains au savon après utilisation des latrines | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 60% |

2.4.2 État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵ | État d'avancement : | | | |
|--|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1 : Etudes techniques pour la construction des latrines | | X | | |
| 2 : Rédaction DAO et attribution du marché des travaux de construction des latrines | | | X | |
| 3 : Rédaction DAO pour le recrutement d'une mission de contrôle des travaux de construction des latrines | X | | | |

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Le volet assainissement du Projet avait déjà connu en 2017 une réorientation majeure. Dans une première étape les études diagnostiques pour organiser une filière de récolte des boues des vidanges et les études techniques pour la réalisation d'une STBV sont sortis de la programmation du PADAEPA. Dans une seconde phase le montant total initialement alloué à la réalisation d'une STBV a été réaffecté à la construction et réhabilitation de latrines scolaires.

Les services techniques de l'ONEA accompagnés des services techniques de la mairie ont évalué sur le terrain la liste des sites prioritaires indiquée par la direction provinciale de l'enseignement. Il en est ressorti que la construction de nouvelles infrastructures devait être accompagnée par la réhabilitation des infrastructures existantes insuffisantes ou défectueuse. Un nombre de 26 sites prioritaires a été retenu ainsi que le détail des ouvrages à réaliser, articulés en 5 lots distincts de travaux.

Le montage du DAO pour la réalisation a été particulièrement laborieux. Le DAO a été publié le 17/10/2018 et l'ouverture des offres a eu lieu le 15/11/2018. L'attribution définitive est toujours en cours.

Quant au cahier de charge pour le recrutement de la mission de contrôle des travaux il a été publié en août 2018. Le marché a été attribué provisoirement. La notification de l'attribution a été laissée en standby en attente de la publication des résultats de l'attribution du marché des travaux.

En conclusion l'attribution du marché de contrôle des travaux est un peu en avance par rapport à l'attribution du marché des travaux. La réalisation des travaux est donc légèrement en retard par rapport à la planification du Projet, toutefois ce retard dans le nouvel horizon temporel du Projet n'affecte pas l'atteinte de l'output.

Il faut signaler enfin qu'après la signature du Protocol d'accord entre la Mairie de Fada N'Gourma et l'ONEA, l'implication des services techniques de la Mairie dans le volet assainissement du PADAEPA pose moins de problèmes (bien que ce Protocol ne prévoit aucune prise en charge directe des intervenants par l'ONEA pour ces activités)

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

| Output 3 : Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés. | | | | | | |
|---|-----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------|--------------|
| Indicateurs | Valeur de la Baseline | Valeur année (2016) | Valeur année (2017) | Valeur année (2018) | Cible année (2018) | Cible finale |
| Taux de BF équipés de panneaux d'affichage | 0 | 0 | 0 | 75% | 75% | 100% |
| Proportion de ménages ayant bénéficié d'une sensibilisation sur l'eau potable, hygiène et assainissement à la fin du projet | 0 | 0 | 0 | 0% | 0% | 66% |
| Nombre de session de formations données sur la maintenance des réseaux, la réduction des pertes, la redevabilité du service et la maîtrise d'ouvrage communale à la fin du projet | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | 8 |
| Nombre de personnes dont les capacités techniques et managériales sont renforcées (Toutes catégories d'acteurs). | 0 | 0 | 0 | 60 | 70 | 100 |

2.5.2 État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶ | État d'avancement : | | | |
|--|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1 : Rédaction du DAO et passation de marché pour le recrutement du prestataire chargé de la sensibilisation | X | | | |
| 2 : Elaboration d'une convention des subsides à octroi direct avec le CEMEAU pour les activités de formation du Projet | | X | | |
| 3 : Réalisations des formations pour les fontainiers, les plombiers, les agents ONEA et les élus communaux | | | X | |
| 3 : Réalisation et installation de panneaux d'affichage pour bornes fontaines | | X | | |
| 4 : Rédaction d'un DAO pour la fourniture d'équipements pour la Reduction des pertes d'eau (RPE) | | | X | |

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Après une première année caractérisée par une difficile et laborieuse mise en place du partenariat Enabel/ONEA pour la mise en œuvre du Projet, l'année 2018 a vu les premiers fruits de ce travail.

Les activités liées à l'output n°3, en raison de leur complexité mineure, ont donc été les premières à être mise en place. La situation en détail se présente comme suit :

- Le cahier de charge pour les activités de sensibilisation à l'hygiène en milieu familial et scolaire a été lancé en juillet 2018 et attribué en novembre 2018 après négociation. La notification de l'attribution a été laissée en attente pour mieux correspondre la mise en œuvre de la sensibilisation dans les écoles avec la réalisation des latrines. L'ordre de service de démarrage des activités de sensibilisation est programmé pour février 2019.

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- La version définitive de la Convention de Subside (CS) avec le CEMEAU pour la réalisation des formations du Projet a été signée en mars 2018. Les premières séances de formation destinée aux gestionnaires des bornes fontaines de la ville de Fada N’Gourma ont été réalisées entre juin et juillet 2018. Malheureusement, la laborieuse validation du rapport financier de la première tranche de formations a entraîné un léger retard dans la mise en œuvre des modules suivants. Après cette phase d’apprentissage des exigences formelles liées au rapportage de la CS, l’exécution des autres modules devrait aller plus rapidement.
- Après avoir reçu l’accord (aspect et contenu des messages) de la Direction de la Communication ONEA (DCOM) sur la maquette du panneau d’affichage des prix pratiqués aux bornes fontaines du centre de Fada N’Gourma des échantillons à taille réelle ont été réalisés. La réalisation des panneaux a pu commencer après avoir informé et impliqué les fontainiers lors des séances de formation. L’appui de la DCOM-ONEA et du chargé de la communication de la Représentation Enabel reste attendue sur les autres formes de communication sur les activités et impacts du Projet (Affiches, publicité, médiatisation écrite et audio-visuel).
- Parmi les activités de renforcement des capacités du partenaire en matière de gestion des réseaux et contrôle des pertes d’eau la Direction du Projet avait individué l’acquisition d’équipements spécifiques. Les agents et plombiers du centre d’exploitation ONEA de Fada pourront être formés sur les techniques de maîtrise des pertes après l’acquisition de ces équipements. Une première procédure de passation de marché pour l’acquisition de ces matériels a été lancée en juillet 2018 et a été infructueuse. Après la modification du cahier de charge et de la procédure (DAO au lieu de demande de prix), un nouveau dossier est en cours de validation par la DM-ONEA.

Après avoir franchi l’étape préalable de montage des dossiers et de consultation des prestataires, la mise en œuvre des activités liées à l’atteinte de l’output a démarré en étroite concertation avec le partenaire et les responsables communaux. Ces activités démarrent légèrement en avance par rapport au démarrage des travaux de construction des infrastructures hydrauliques et d’assainissement. Il aurait été préférable que ces activités démarrent en parallèle avec le démarrage des travaux pour maximiser leur impact, mais cette avance ne remet pas en cause l’attente de l’output.

3 Thèmes transversaux

3.1 Genre

La planification opérationnelle pour l'année 2018 se focalise principalement sur la finalisation des études techniques, sur le montage des DAO pour la sélection des prestataires potentiels et l'attribution des marchés aux différents prestataires. Il n'y a pas donc encore des actions spécifiques entreprises sur le terrain à signaler à ce sujet.

De plus, 74% environ du budget du Projet concerne des dépenses pour les investissements en infrastructures et le fonctionnement. Ces dépenses sont effectuées sans une analyse de genre spécifique.

Une fois que les gros travaux d'AEP de la ville de Fada N'Gourma auront démarré le projet portera une attention particulière à l'emploi des femmes, soit en ce qui concerne les emplois réguliers (vente de l'eau à la borne fontaine) soit pour les travaux temporaires liés aux travaux des infrastructures (Main d'œuvre non qualifiée).

En matière d'assainissement, le DAO lancé en octobre 2018 pour la sélection des entreprises de construction des latrines scolaires à prévu la construction des blocs de latrines destinées exclusivement aux filles dans chacun des 26 établissements scolaires visés par les travaux.

Parallèlement, les activités de formation et de promotion à l'hygiène en milieu scolaire, déjà attribués et dont le démarrage est prévu en février 2019, prévoient des séances spécifiques pour les filles.

L'emploi des femmes pour le rôle de fontainières des nouvelles bornes fontaines sera encouragé autant que possible. Entre temps les formations données entre juin et juillet 2018 aux fontainiers des bornes fontaines déjà existantes dans le réseau de la ville de Fada N'Gourma ont concerné 33 Fontainières femmes sur le total de 60 fontainiers formés.

3.2 Environnement

La réalisation des infrastructures du Projet sera aussi neutre que possible pour l'environnement. Les études techniques pour les travaux d'extension du système d'AEP de la ville de Fada comportent une composante d'étude d'impact environnementale et sociales (EIES) suivant les normes définies par la loi. Cette étude, qui est prise en charge par la partie burkinabé (ONEA), est en cours d'attribution.

Les études techniques pour le dimensionnement du nouveau système d'AEP ont pris en compte spécifiquement la limite de prélèvement de la ressource en eau du barrage de Tanjari de façon à garantir son renouvellement même en présence de trois années sèches consécutives. Cette limite se situe aux environs de 2500 m³/jour d'eau brute.

Pour le développement du réseau, les choix techniques ont pris en compte l'impératif besoin de limiter l'emploi d'énergie pour le faire fonctionner. Le DAO pour la sélection des entreprises de construction a prévu la réalisation d'un réservoir de tête

sur la colline de Boudangou afin de garantir la mise en pression de l'eau. A partir de ce réservoir, la distribution sera gravitaire.

Les séances de formation dispensée aux fontainiers de la ville de Fada N'Gourma ont comporté des sections consacrées à la bonne gestion et à l'assainissement des BF en vue de garantir la protection des ouvrages hydrauliques et la promotion de l'hygiène au tour des points d'eau.

Le BE recruté pour conduire les activités de sensibilisation en milieu familial et scolaire a, parmi ses charges, la conception d'une campagne de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base qui portera, entre autres, sur les thèmes suivants :

- La préservation de la qualité de l'eau de boisson (modalités pour une collecte et un transport hygiénique de l'eau des bornes fontaines, les modes de stockage de l'eau conformes à l'hygiène, les pratiques pour une consommation hygiénique de l'eau de boisson, la propreté des alentours des bornes fontaines) ;
- L'utilisation raisonnée de l'eau des branchements particuliers (paiement de sa consommation d'eau, entretien des installations situées à domicile, enrayement des fraudes, information sur les dysfonctionnements, etc.) et les bonnes pratiques pour éviter le gaspillage de la ressource hydrique ;
- L'hygiène du milieu et les avantages de disposer des ouvrages sanitaires d'évacuation des eaux usées domestiques (douches, toilettes et cuisines).

3.3 Autre : droits humains

L'approche du Projet, conformément aux énoncés du PN-AEPA et des politiques sectoriels nationales, est fondée sur les droits humains : l'état se doit de donner l'accès à l'eau potable de manière universelle à l'ensemble des citoyens, considérés comme détenteurs de droits.

Pour garantir la transparence et la redevabilité dans le service de l'eau potable, des panneaux d'affichage expliquant les tarifs pratiqués à la borne fontaine ont été installés après avoir dispensé le module de formation spécifique pour les Fontainiers. Le réseau de distribution de la ville de Fada N'Gourma comporte 74 bornes fontaines dont 60 en état de fonctionnement au cours de l'année 2018. Les formations et l'installation des panneaux ont concerné ces 60 bornes fontaines.

Les activités de communication du projet, en cours d'élaboration, prévoient aussi une campagne informative pour les citoyens de la ville de Fada N'Gourma (détenteurs de droits) au sujet du service de distribution d'eau potable et notamment sur les aspects suivants :

- Les conditions d'abonnement et les conditions d'utilisation,
- La qualité du service rendu et du produit distribué,
- La tarification des services,
- Les modalités de facturation et de recouvrement,

- Les conditions d'interruption du service et des voies de recours dont ils disposent.

En matière d'assainissement il faut signaler que le DAO lancé en octobre 2018 pour la contractualisation des entreprises de construction des latrines scolaires a pris en compte la réalisation des blocs de latrines avec des facilitations conçues spécialement pour permettre l'accès aux infrastructures sanitaires des personnes handicapés moteur.

4 Gestion des risques

| Identification du risque ou problème | | | Analyse du risque ou problème | | | Traitement du risque ou problème | | | Suivi du risque ou problème | |
|---|---------|-----------|-------------------------------|------------------|----------------|---|-------|----------|--|----------|
| Description du Risque | Période | Catégorie | Probabilité | Impact Potentiel | Total | Action(s) | Resp. | Deadline | Progress | Status |
| Délai d'exécution du Projet trop court pour l'implémentation de toutes les activités | sept-16 | OPS | High | High | Very High Risk | Suivi rapproché de la gestion du Projet | UGP | Continu | Matrice de Monitoring | Terminé |
| | | | | | | Recentrer le plan opérationnel sur quelques priorités | UGP | juil-18 | Nouveau planning validé Copil n°3 | |
| | | | | | | Proposer une prolongation du délai de mise en œuvre du Projet | RR | juil-18 | Prolongation de la CS de 24 mois accordée | |
| Manque d'un choix stratégique de l'ONEA sur l'approvisionnement en eau de la ville de Fada sur le long terme. | sept-16 | DEV | High | Medium | High Risk | Réaliser une étude de schéma directeur | UGP | févr-17 | Variantes validées par parties prenantes | Terminé |
| | | | | | | Demander une confirmation formelle à l'ONEA | RR | janv-17 | PV validation ONEA 23/01/17 | |
| | | | | | | Choisir typologies d'infrastructures modulaires | UGP | juin-17 | Station traitement modulaire adoptée | |
| Les études menées au départ du projet sont contradictoires par rapport aux hypothèses du DTF, rendant le budget insuffisant | mai-16 | OPS | Low | High | Medium Risk | Réaliser infrastructures adaptées à l'eau disponible | UGP | août-19 | Dimensionnement adopté en phase APS adapté à la ressource | En cours |
| | | | | | | Réajustement des résultats du Projet | UGP | juin-19 | Devis estimatif travaux compatible avec budget alloué. A reconsidérer après ouverture des offres | |
| Retards dans la réalisation et validation des études retardant le démarrage des travaux | mai-16 | OPS | High | High | Very High Risk | Lancer les études APD dès la validation des variantes SD | UGP | févr-17 | Rédaction des TDR anticipée | Terminé |
| | | | | | | Utiliser le contrat cadre avec la SHER; suivi rapproché avancement études | UGP | oct-18 | Validation finale études techniques novembre 2018 | |
| | | | | | | Fixer un deadline pour la validation des études et la rédaction du DAO AEP Fada | RR | oct-18 | Deadline fixé lors du 3° Copil reporté à octobre 2018 | |

| | | | | | | | | | | |
|---|--------|-----|--------|--------|-----------|---|-------------|---------|--|----------|
| Défaillance de certaines entreprises à réaliser les travaux dans les délais | mai-16 | OPS | Low | Medium | Low Risk | Vérification références des entreprises soumissionnaires | UGP | Continu | Matrice de Monitoring | En cours |
| | | | | | | Suivi rapproché des Entreprises et missions contrôle | UGP | Continu | Matrice de Monitoring | |
| | | | | | | Mission perlée HQ d'appui au contrôle | UGP | Continu | Rapport missions contrôle | |
| Zones possibles d'insécurité dans la région de l'est | mai-16 | OPS | High | Medium | High Risk | Monitorage permanent des conditions de sécurité | UGP | Continu | Media et autorités locales/Ambassade de Belgique | En cours |
| | | | | | | | | | La ville de Fada est passé en zone Orange (Ambassade de France) depuis mars 2018 | |
| | | | | | | | | | Attaques répétées aux postes de police et douane dans la région de l'EST depuis mars 2018 | |
| Lenteur du processus de passation des marchés | mai-16 | JUR | Medium | High | High Risk | Affectation RH supplémentaires à cellule MP ONEA | ONEA | oct-17 | PF affecté à la cellule MP avec décision ONEA du 18/10/2017 | En cours |
| | | | | | | Insister sur respect des délais par ONEA | RR | mars-19 | Suivi rapproché MP ONEA mis en place. Restent à attribuer : DAO latrines ; DDP réseau ; DDP RPE (infructueuse à relancer). | |
| | | | | | | Investiguer possibilité des MP en régie | UGP | mars-18 | MP des travaux hydrauliques à passer selon la procédure belge avec décision du Copil de mars 2018. | |
| La commune n'est pas impliquée dans le projet | mai-16 | DEV | Low | Medium | Low Risk | Renforcer la communication sur les activités du Projet | UGP | Continu | Matrice de Monitoring | En cours |
| | | | | | | Prévoir des ateliers de concertation sur les choix techniques et stratégiques | UGP | Continu | PV des réunions | |
| | | | | | | Adopter un protocole d'accord entre ONEA et mairie pour l'exécution du Projet | ONEA/Mairie | juil-18 | Protocol entre Mairie et ONEA signé en juillet 2018 | |

| | | | | | | | | | | |
|---|---------|-----|--------|--------|-----------|--|------|---------|--|----------|
| L'ONEA n'est pas suffisamment impliqué dans la gestion du Projet | oct-16 | DEV | Medium | High | High Risk | Programmer de réunions de coordination CTB/ONEA | RR | Continu | PV des réunions de coordination CTB/ONEA | En cours |
| | | | | | | Trouver solutions pour problèmes de cogestion | RR | mars-19 | Prise en charge personnel Mairie par ONEA en cours de vérification. | |
| | | | | | | Mobilisation effective du personnel de la contrepartie ONEA. | ONEA | janv-19 | Mise en place Equipe d'appui au Projet avec décision ONEA du 31/12/2018) | |
| Le cadre juridique du projet ne correspond pas aux modalités exécutives des Projets/Programmes de l'ONEA | oct-16 | DEV | Medium | High | High Risk | Obtenir les décrets conjoints de création du Projet et de son Copil | MEA | janv-19 | Rédaction décrets conjoints en cours (suspendue par MEA et relancé par Copil) | En cours |
| | | | | | | Passer la gestion du Projet en régie | RR | juil-18 | Travaux AEP passés en Régie avec décision ONEA Enabel de juillet 2018 | |
| | | | | | | Adopter un ROI approprié au cadre juridique | RR | nov-18 | Cadre juridique à préciser par des arrêtés | |
| Gestion défaillante des procédures de passation des marchés publics | mai-16 | DEV | Low | Medium | Low Risk | Affectation RH supplémentaires à cellule MP ONEA | ONEA | oct-17 | PF affecté à la cellule MP avec décision ONEA du 18/10/2017 | En cours |
| | | | | | | Mission perlée d'appui d'un expert MP (suivi MP droit Belge) | UGP | avr-19 | Mission d'appui effectués en septembre 2018 et programmée janvier 2019 | |
| Manque d'un choix stratégique de l'ONEA et de la Mairie de Fada sur l'assainissement de la ville (Eaux usées et excreta). | févr-17 | DEV | Medium | High | High Risk | Demander confirmation formelle à l'ONEA et Mairie | UGP | mai-17 | PV réorientation ONEA 14/04/2017; Correspondance pour Mairie 5/05/17 | Terminé |
| | | | | | | Choisir typologies d'infrastructures alternatives | UGP | déc-17 | Liste 26 écoles prioritaires dans la Commune de Fada finalisée 04/2018 | |
| | | | | | | Convocation Copil extraordinaire | RR | juil-18 | Réorientation définitive vers latrines confirmé avec décision ONEA Enabel en juillet 2018 | |
| Manque d'un Responsable Projet ONEA avec mandat claire | juin-17 | DEV | Medium | High | High Risk | Définir le rôle du Responsable ONEA en relation au mandat du compte en Cogestion | ONEA | août-17 | L'ONEA a clarifié les mandataires du compte en Cogestion | Terminé |
| | | | | | | Définir les responsabilités du nouveau responsable ONEA affecté à temps plein | ONEA | déc-17 | L'ONEA a clarifié le rôle du nouveau Responsable affecté au Projet avec décision du 07/10/2017 | |

| | | | | | | | | | | |
|---|---------|-----|------|--------|----------------|--|----------|---------|--|----------|
| Défaillance dans la réalisation des études retardant le démarrage effectif des activités | mars-18 | OPS | Low | High | Medium Risk | Suivi rapproché des prestations | UGP | Continu | Matrice de Monitoring | En cours |
| | | | | | | Vérification stricte des références des prestataires | UGP/C AM | Continu | Rapports d'attribution CAM | |
| | | | | | | Vérification stricte du personnel et des équipements mobilisés | UGP | Continu | Rapport missions contrôle et de supervision | |
| Budget insuffisant pour couvrir la prolongation du délai d'exécution du Projet | juil-18 | OPS | High | High | Very High Risk | Proposition d'un réaménagement budgétaire | UGP | janv-19 | Une mission ad hoc EST en cours de préparation | En cours |
| | | | | | | Vérification disponibilité fonds en cours d'approbation | RR | janv-19 | A discuter avec HQ Enabel | |
| | | | | | | Convocation réunion de coordination ONEA Enabel | RR | janv-19 | A formaliser par réunion de coordination ONEA/Enabel | |
| Composition équipe du Projet insuffisante pour accompagner le passage en Régie de 88% du budget | juil-18 | OPS | High | Medium | High Risk | Proposition d'un nouvel organigramme | UGP | janv-19 | Une mission ad hoc EST en cours de préparation | En cours |
| | | | | | | Nomination membres équipe ONEA d'appui au PADAEPA | ONEA | janv-19 | A formaliser par réunion de coordination ONEA/Enabel | |
| | | | | | | | | | | |

5 Pilotage et apprentissage

5.1 Réorientations stratégiques

L'année 2018 a connu des réorientations majeures et notamment :

- La suppression de la réalisation d'une station de traitement des boues de vidanges et son remplacement avec la construction de latrines scolaires. Parallèlement la ligne budgétaire A.02.04 a été éliminée et le montant de 320.000 € a été réparti entre la ligne A.02.05 (Construction des latrines) et la ligne A.02.06 (Suivi des travaux des latrines).
- Le changement de la modalité d'exécution des gros travaux hydrauliques du Projet concernant le Pompage, la Station de traitement, le Stockage et le Réseau de distribution. L'approbation du fusionnement des deux lignes budgétaires A.01.03 et A.01.04 en une seule ligne A.01.05 "Réalisation des travaux d'AEP de la ville de Fada N'Gourma" et le passage de la modalité d'exécution Cogestion à la modalité Régie ont été actées par les responsables ONEA et Enabel.

Suite à ce changement de modalité exécutive et du réaménagement budgétaire conséquent la Régie belge est passée à 88% environ du total du budget et la Cogestion à 12%. Les marchés de travaux seront passés selon les procédures belges et Enabel en assumera la responsabilité directe. Dans ce nouveau contexte les responsabilités de l'UGP en matière de passation de marchés, gestion des contrats et supervision des travaux sont accrues par rapport au scénario initial.

- ✓ Il en résulte la nécessité de renforcer l'équipe de projet pour faire face à ces nouvelles responsabilités. La modification de l'organigramme du projet dépend cependant de la mise à disposition d'un enveloppe budgétaire supplémentaire.

L'approbation d'une prolongation de la convention spécifique et du délai de mise en œuvre du Projet de 24 mois sans augmentation budgétaire comporte un déficit des moyens généraux initialement budgétisés. Ce déficit est estimable à environ 370.000€.

- ✓ Ce déficit pourra être couvert dans un premier temps par la réserve budgétaire. Une première réorientation devra donc prendre en compte le passage en régie de la ligne budgétaire X.01.02. Cette décision permettra au Projet d'assurer la continuité du personnel actuellement prévu dans l'organigramme et le frais de fonctionnement jusqu'à aout 2021, fin de la phase de 5 ans de mise en œuvre du Projet.

Toutefois il est probable qu'une fois le DAO lancé pour le recrutement de l'entreprise de construction des gros travaux d'AEP, l'enveloppe alloué se révèle insuffisant. Ceci pourrait être dû à la normale variation des prix entre la formulation (2015) et l'exécution (2019) des travaux, aux surcoûts liés à la sécurisation des sites en raison de la détérioration de la situation sécuritaire dans la région de l'Est, à l'absence d'une effective concurrence entre les opérateurs économiques potentiels.

Dans ces conditions, la reconstitution d'une réserve budgétaire d'au moins 5% du montant estimatif des travaux est fortement recommandée. Parallèlement il faudrait

prévoir un budget supplémentaire pour assurer au moins l'intégration dans l'équipe de projet d'un nouvel Assistant Technique National Ingénieur pendant les 24 mois de durée des gros travaux d'AEP (Budget supplémentaire estimé à 130.000€).

- ✓ La démarche pour l'obtention de cette enveloppe supplémentaire (devant couvrir les moyens généraux liés à la prolongation, le renforcement de l'équipe Projet et les dépassements éventuels des travaux) pourrait être entamée après la réception des offres des soumissionnaires pour le marché des gros travaux d'AEP, en connaissance des déficits réels sur la ligne budgétaire A.01.05.

5.2 Recommandations

| Recommandations | Acteur | Date limite |
|---|--------------------|-------------------|
| <i>Réaffectation budgétaire de la ligne X.01.02 qui passera de la Régie vers la Cogestion.</i> | <i>Enabel/ONEA</i> | <i>31/01/2019</i> |
| <i>Prise de disposition pour la mobilisation effective de l'Equipe de Projet ONEA de support au Projet PADAEPA et intégrations des nouveaux membres avec les compétences manquantes</i> | <i>ONEA</i> | <i>31/03/2019</i> |
| <i>Demande d'augmentation budgétaire du Projet pour couvrir les moyens généraux liés à la prolongation, le renforcement de l'UGP et les dépassements éventuels des travaux.</i> | <i>Enabel</i> | <i>30/04/2019</i> |
| <i>Modification de l'organigramme du Projet pour intégrer dans l'équipe un nouvel Assistant Technique Ingénieur National</i> | <i>Enabel/ONEA</i> | <i>30/06/2019</i> |
| <i>Prévoir des mesures d'encouragement à l'endroit des agents ONEA qui contribuent à la mise en œuvre de l'intervention (Formations, voyages d'études, etc.)</i> | <i>Enabel</i> | <i>31/12/2019</i> |
| <i>Prise de l'arrêté ministériel conjoint MINEFID/MEA pour la création du Projet PADAEPA</i> | <i>MEA/MINEFID</i> | <i>30/04/2019</i> |

5.3 Enseignements tirés

| Enseignements tirés | Public cible |
|--|--------------|
| <p>La phase de formulation des projets d'infrastructures devrait inclure des études techniques préliminaires pour permettre d'arrêter avec le partenaire les principales options techniques et le budget associé.</p> <p>Ceci pour éviter les longs délais de validation des dossiers techniques et pour parvenir à un budget plus réaliste de l'intervention.</p> | ENABEL |

| | |
|---|---------------|
| <p>Le délai d'exécution d'un projet d'infrastructure doit être défini en accord avec la complexité des réalisations envisagées. L'expérience enseigne que très rarement il est possible de réduire ce délai à moins de 5 ans.</p> <p>Si une prolongation s'avère nécessaire cette demande de prolongation doit toujours être accompagnée par une révision de budget (réduction des activités et/ou augmentation de budget des moyens généraux) pour couvrir les frais supplémentaires associés.</p> | <p>ENABEL</p> |
|---|---------------|

6 Annexes

6.1 Critères de qualité

| 1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires. | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | | |
| Évaluation de la PERTINENCE : note totale | | A | B | C | D |
| | | | X | | |
| 1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ? | | | | | |
| | A | Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. | | | |
| X | B | S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. | | | |
| | C | Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence. | | | |
| | D | Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis. | | | |
| 1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ? | | | | | |
| | A | Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable). | | | |
| X | B | Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses. | | | |
| | C | Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises. | | | |
| | D | La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir. | | | |

| 2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe. | | | | | |
|---|---|--|---|---|---|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | | |
| Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale | | A | B | C | D |
| | | | | X | |
| 2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ? | | | | | |
| | A | Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires. | | | |
| | B | La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible. | | | |

| | | |
|--|---|--|
| X | C | La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques. |
| | D | La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires. |
| 2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ? | | |
| | A | Les activités sont mises en œuvre dans les délais. |
| X | B | La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs. |
| | C | Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard. |
| | D | Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification. |
| 2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ? | | |
| | A | Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés. |
| X | B | Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing. |
| | C | Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires. |
| | D | La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps. |

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
| Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale | A | B | C | D |
| | | X | | |

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

| | | |
|---|---|---|
| | A | La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués. |
| X | B | L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort. |
| | C | L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome. |
| | D | L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises. |

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

| | | |
|---|---|---|
| | A | L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive. |
| X | B | L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive. |

| | |
|----------|--|
| C | L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome. |
| D | L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome. |

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

| | | | |
|--|----------|----------|----------|
| A | B | C | D |
| Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale | | | |
| | X | | |

4.1 Durabilité financière/économique ?

| | |
|----------|--|
| A | La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci. |
| B | La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes. |
| C | Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique. |
| D | La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs. |

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

| | |
|----------|---|
| A | Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats. |
| B | La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible. |
| C | L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises. |
| D | L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité. |

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

| | |
|----------|--|
| A | L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra. |
| B | L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement. |
| C | La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises. |
| D | Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention. |

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

| | |
|----------|---|
| A | L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite). |
|----------|---|

| | | |
|----------|----------|---|
| X | B | La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité. |
| | C | L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises. |
| | D | L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent. |

6.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

| Décision à prendre | | | | | Action | | | Suivi | |
|--------------------|--|------------------------|-------------------|--------|---|------------|----------|--|----------|
| N° | Décision | Période identification | Source* | Acteur | Action(s) | Resp. | Deadline | Avancement | Status |
| 1 | En s'appuyant sur les propositions du schéma directeur, dégager une vision à long terme pour l'approvisionnement en eau de la ville de Fada. | janv-17 | COFIL 13/01/17 | ONEA | Communication au Projet | ONEA | 31/01/17 | PV réunion ONEA CTB SHER signé | Terminé |
| 2 | Diligenter la mise en œuvre des mesures d'urgence afin de terminer l'exécution des travaux avant la saison de pluies (juillet 2017). | janv-17 | COFIL 13/01/17 | UGP | Lancement DAO | MP ONEA | 31/01/17 | DDP Barrage attribué et contrat signé ; DDP Réseau en cours d'attribution ; DDP électromécanique attribué et contrat exécuté. | En cours |
| | | | | UGP | Rédiger rapport d'avancement | UGP | 06-07/17 | Rapport d'avancement rédigé. | |
| 3 | Modifier le format du rapport d'activités pour le Copil | janv-17 | COFIL 13/01/17 | UGP | Rédiger le rapport d'activité Copil n°2 | UGP | 06-07/17 | Model de rapportage validé lors du Copil n°2 | Terminé |
| 4 | Obtenir les arrêtés ministériels de création du Projet et de son Comité de Pilotage | janv-17 | COFIL 13/01/17 | ONEA | Adresser au MEA une requête écrite accompagnée de CS et DTF | ONEA | 31/01/17 | Correspondance pour MEA envoyée | Terminé |
| | | | | | | | | Projet d'arrêté reçue le 13/02/17. Rédaction suspendue par MEA | |
| 5 | Obtenir les arrêtés ministériels de création du Projet et de son Comité de Pilotage avant la prochaine session ordinaire du COFIL. (Reconduite). | août-17 | COFIL 01/08/17 | ONEA | Soumettre projet d'arrêtés aux membres du Copil pour amendement | MEA | 31/12/17 | Nouvelle version du projet d'arrêtés envoyée par MEA le 02/08/2017 | En cours |
| | | | | | Adresser au MEA une requête écrite accompagnée des projets d'arrêtés. | ONEA | 31/12/17 | Requête accompagnée de la version amendée des arrêtés envoyée au MEA le 22/12/2017 | |

| | | | | | | | | | |
|-----------|---|---------|-------------------|-----|---|------------------|------------|---|---------|
| 6 | Adoption rapport « Baseline » PADAEPA sous réserve de vérification des indicateurs « Taux d'accès à l'eau potable », « Rendement total des installations » et Taux de conformité globale de l'eau ». | août-17 | COFIL 01/08/17 | UGP | Vérification des valeurs de départ pour les trois indicateurs avec les valeurs statistiques ONEA | UGP/ ONEA | 15/10/17 | Valeurs révisées et nouvelle matrice de monitoring adoptée | Terminé |
| 7 | Remplacement « l'octroi de subsides » comme modalité d'exécution des activités de sensibilisation et de communication prévues dans le DTF, par les modalités de passation des marchés publics selon la loi belge. | août-17 | COFIL 01/08/17 | UGP | Appliquer les procédures de passation des marchés publics selon la loi belge aux activités des lignes budgétaires A.03.01 et A.03.03. | UGP | Sans délai | A prendre en compte lors de la passation des marchés | Terminé |
| 8 | Le budget alloué aux études pour la construction d'une STBV et la collecte des boues de vidange est affecté à la construction et au contrôle de latrines scolaires. | août-17 | COFIL 01/08/17 | UGP | Modification des lignes budgétaires A.02.01, A.02.02 et A.02.03 des activités du Résultats 2 du Projet. | UGP | 15/10/17 | A prendre en compte lors de la planification opérationnelle Q4 2017 | Terminé |
| 9 | Accord de principe sur la prolongation de 18 mois de la convention spécifique (Fin CS 22/01/2022). Fin mise en œuvre le 21/02/2021. | août-17 | COFIL 01/08/17 | UGP | Echange de lettre entre ministères Burkinabé et Belge pour acter la prolongation | MINEFI D/ MAE | Sans délai | Dossier complet soumis à la DGD par la Représentation ENABEL Burkina. Prolongation octroyée le 6/09/2018 | Terminé |
| 10 | Adoption de la nouvelle planification opérationnelle du Projet étalée jusqu'au 21 février 2021. | août-17 | COFIL 01/08/17 | UGP | Mettre à jour planification opérationnelle et planification financière | UGP | 15/10/17 | A prendre en compte lors de la planification opérationnelle Q4 2017 | Terminé |
| 11 | Organiser une réunion de coordination ONEA/CTB/SHER | août-17 | COFIL 01/08/17 | UGP | Définition d'un calendrier pour la finalisation des prestations SHER (Etude SD, APS et APD) | UGP/ SHER | Sans délai | Réunion tenue le 12/09/2017. Calendrier des engagements SHER/UGP établi ayant abouti à la validation études SD et APS | Terminé |

| | | | | | | | | | |
|-----------|--|---------|-------------------|----------------|---|------------|------------|--|----------|
| 12 | Apporter une clarification relative à la gestion des ressources humaines envisagée dans le DTF (page 55, point 4.2 et page 63 point 5.4.2.1 et 5.4.2.5) | août-17 | COFIL 01/08/17 | ONEA | Ecrire une lettre de clarification sur l'interprétation de ces clauses du DTF | RR | Sans délai | Lettre de clarification adressée au MEA envoyée le 10/08/2017 | Terminé |
| 13 | Apporter une clarification sur la décision concernant l'affectation à temps plein de M. MEHOU Jean Marie au Projet PADAEPA en qualité d'ingénieur du génie rural, en lieu que de Responsable Projet. | août-17 | COFIL 01/08/17 | UGP | Le statut et les responsabilités de l'intéressé devront être clarifiés par rapports aux exigences énoncés dans le DTF (page 61 point 5.3.4. et pages 86 -88 point 7.6.1). | DG ONEA | Sans délai | Demande de non objection sur la nomination du responsable ONEA adressée à la CTB le 29/09/2017. Nomination du Responsable National le 10/10/2017 | Terminé |
| 14 | L'ensemble des levés topographiques, la modélisation hydraulique associée, ainsi que les conclusions des études géotechniques présentées dans le rapport d'APD du BE SHER sont approuvées. | mars-18 | COFIL 15/03/18 | UGP | Les trois sections mentionnées seront approuvées lors de la validation du rapport des études APD révisé. | UGP/SHER | 06/18 | Rapport provisoire APD du 24/05/18 approuvé sous réserve de prise en compte des observations le 18/06/18 | Terminé |
| 15 | Signer une offre complémentaire au bon de commande N° 10 BKF1602611 ENABEL/SHER pour les prestations supplémentaires pour une nouvelle station de traitement. | mars-18 | COFIL 15/03/18 | ENABEL | Rédaction des tdr pour la prestation complémentaire requise (ST en béton armé avec trois filières de 65 m3/h chacune, équipée d'un clarificateur décanteur de type lamellaire). | UGP | 04/18 | TdR validés par l'ONEA envoyés au Siege ENABEL le 12/04/2018. Bon de commande signée le 18/04/2018 | Terminé |
| 16 | La Mairie de Fada N'Gourma est chargée d'obtenir la disponibilité des sites choisis par le BE pour l'implantation des ouvrages hydrauliques de l'AEP Fada | mars-18 | COFIL 15/03/18 | Mairie Fada | Fournir à la Mairie de Fada les plans de masse des ouvrages en question (ST, CE nord, Réservoir Boudangou) pour identifier les espaces à exproprier | UGP | Sans délai | Plan de masse et coordonnées des sites à exproprier fournis par l'UGP le 27.03.2018. Services techniques ONEA mis à contribution à partir du 11.06.2018. | En cours |

| | | | | | | | | | |
|--|--|---------|-------------------|-------------------------|---|------|------------|--|----------|
| 17 | Les marchés des travaux hydrauliques pour l'extension du système d'AEP seront passés avec la procédure belge au lieu de la procédure nationale burkinabé prévue dans le DTF. | mars-18 | COFIL 15/03/18 | UGP | L'ONEA reste impliqué dans le processus de validation de l'étude APD et sera associé à toutes les procédures de passation des marchés des dits travaux hydrauliques | ONEA | Sans délai | A prendre en compte lors de la passation des marchés | En cours |
| 18 | Le calendrier détaillé faisant ressortir les délais d'exécution et les responsables des activités du Projet, est adopté. | mars-18 | COFIL 15/03/18 | UGP | Une réunion de suivi ONEA/ENABEL avec cadence mensuelle sera organisée pour assurer le suivi des actions du Projet. | UGP | Sans délai | La première réunion de suivi a eu lieu le 07/05/2018 ; La dernière 2018 le 05/12/2018. | En cours |
| 19 | La demande de réaffectation du budget alloué à « la réalisation d'une station de traitement de boues de vidanges » pour « la réalisation de latrines scolaires » a été reporté au Copil 4. | mars-18 | COFIL 15/03/18 | UGP | Soumettre une nouvelle demande de réaffectation à l'occasion du prochain Copil (Juin/juillet 2018) | UGP | 07/18 | Décision actée lors de la réunion de coordination ONEA Enabel du 31/07/2018 | Terminé |
| 20 | Mettre en place un protocole d'accord entre l'ONEA et la Mairie de Fada N'Gourma pour l'exécution des activités du Projet. | mars-18 | COFIL 15/03/18 | ONEA/ Mairie Fada | L'UGP doit élaborer une proposition de protocole d'accord sur la base du protocole adopté dans le cadre du Projet PAAMU. | UGP | 03/18 | Projet de Protocole d'accord envoyé à la Mairie de Fada N'Gourma pour amendement et adoption le 18/04/2018 | Terminé |
| <p>Suite à l'introduction de la nouvelle procédure nationale en matière gestion de Projets/Programmes, le Comité de Pilotage est abrogé. Ces Comités de Pilotage sont substitués par les comités de revue organisés par des programmes budgétaires spécifiques domiciliés au MEA, auquel sont rattachés les Projets de développement tel que le PADAEPA. Dans cette situation les réunions de suivi du Projet, qui se déroulent périodiquement depuis mai 2018 en présence du DG ONEA et du RR Enabel, assurent de facto un pilotage rapproché du Projet. Une communication de la DGCOOP du 10/10/2018, sollicité par la Représentation Enabel, confirme pour l'essentiel cet approche.</p> | | | | | | | | | |

6.3 Cadre logique mis à jour au 31/12/2018

| | Logique d'intervention | Indicateurs Objectivement Vérifiables | Valeur de départ définis pour le PADAEPA | Valeur cible définis pour le PADAEPA | Sources de Vérification | Hypothèses |
|----------------------------|--|---|--|---|---|--|
| Objectif Global | Contribuer à l'atteinte des ODD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain par l'accroissement de l'accès durable à l'eau potable, au développement de l'assainissement et à la promotion du droit d'accès à ces services. | | | | | |
| Objectif Spécifique | L'accès durable à l'eau potable et l'assainissement adéquat sont améliorés dans la ville de Fada N'Gourma. | Réduction de la prévalence de maladies diarrhéiques dans la ville de Fada N'Gourma Taux d'accès à l'eau potable des populations de la ville de Fada N'Gourma | 4,5% 88% | 3,1% 90% | Rapport gestion ONEA Fada Rapports de statistiques des Centres de santé Rapport de monitoring | Les études sont suffisamment fiables L'eau est exploitable, et de quantité et qualité suffisantes L'équipe du centre de l'ONEA est impliquée dans la collecte des données de manière régulière |
| R 1 | L'approvisionnement en eau potable est amélioré en quantité sur base de la ressource existante optimisée. | Ratio capacité de production d'eau potable / Besoins en eau potable Taux de conformité physico-chimique de l'eau Taux de conformité bactériologique de l'eau Rendement total des installations Nombre de Km de réseaux de distribution neufs posés à la fin du Projet | 91 98% 99% 75% 0 | 94 98% 99% 83% 41 | PV réception travaux Rapports gestion ONEA Données labo ONEA et Santé Publique Rapports des prestataires (mission de contrôle) | L'eau est exploitable, et de quantité et qualité suffisantes Les moyens financiers mobilisés sont suffisants pour permettre une amélioration substantielle des infrastructures hydrauliques |

| | | | | | | |
|------------|---|---|---|------|---|--|
| R 2 | L'assainissement de la ville de Fada N'gourma est amélioré au niveau de des infrastructures d'assainissement scolaires. | <p>Nombre de cabines de latrines scolaires construites ou réhabilités par le projet.</p> <p>Proportion des élèves ayant adopté le lavage des mains au savon après utilisation des latrines</p> | 0 | 318 | <p>PV réception travaux</p> <p>Rapport ONEA Fada</p> <p>Rapport de monitoring</p> <p>Baseline</p> <p>Enquête de terrain</p> | <p>La direction provinciale de l'éducation et les enseignants des écoles concernés sont motivés, s'approprient des infrastructures scolaires et s'impliquent dans les activités d'entretien et suivi.</p> <p>Les élus communaux sont impliqués dans leur rôle de détenteurs d'obligations.</p> |
| R 3 | Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés. | <p>Taux de BF équipés de panneaux d'affichage</p> <p>Proportion de ménages ayant bénéficié d'une sensibilisation sur l'eau potable, hygiène et assainissement à la fin du projet</p> <p>Nombre de session de formations données sur la maintenance des réseaux, la réduction des pertes, la redevabilité du service et la maîtrise d'ouvrage communale à la fin du projet</p> <p>Nombre de personnes dont les capacités techniques et managériales sont renforcées (Toutes catégories d'acteurs).</p> | 0 | 100% | <p>Enquête terrain,</p> <p>Rapport de monitoring,</p> <p>Données ONEA</p> <p>Rapport prestataires</p> | <p>Les titulaires de droits de la ville de Fada N'Gourma sont suffisamment motivées et participent aux activités de sensibilisation.</p> <p>Les élus communaux sont responsables et impliqués dans leur rôle de détenteurs d'obligations.</p> <p>L'équipe du centre de l'ONEA à Fada reste motivée et s'impliquée dans les activités du projet</p> |

6.4 Aperçu des MoRe Results

| | |
|--|--|
| Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ? | OUI |
| Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ? | OUI |
| Planning de la MTR (enregistrement du rapport) | mm/aaaa (estimation) |
| Planning de l'ETR (enregistrement du rapport) | mm/aaaa (estimation) |
| Missions de backstopping depuis le 01/01/2018 | <p>05/02/2018 – 14/02/2018 : Yves DERVAUX (Expert Infrastructure ENABEL HQ)</p> <p>21/09/2018– 28/09/2018 : Didier POCET Expert passation des marchés (Unit Procurement ENABEL HQ)</p> |

6.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BKF1602611

Project Title : **Projet d'Appui aux droits à l'accès à l'eau potable et de qualité et à l'assainissement de la ville de FaDa N'gourma (région de l'Est)**

Budget Version : **E01**

Year to month : 31/12/2018

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

| | Status | Fin Mode | Amount | 2018 | | | | Total | Total Exp. | Balance | % Exec | |
|--|--------|--------------|----------------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------|---------------------|--------------|
| | | | | 2017 | Q1 | Q2 | Q3 | | | | | Q4 |
| A LACCÈS DURABLE À LEAU | | | 8.507.500,00 | 311.215,78 | 212,40 | 10.931,00 | 1.473,53 | 175.615,11 | 188.232,04 | 499.447,82 | 8.008.052,18 | 6% |
| 01 l'approvisionnement en eau | | | 7.502.500,00 | 311.161,36 | 158,28 | | 1.473,53 | 175.615,11 | 177.246,92 | 488.408,28 | 7.014.091,72 | 7% |
| 01 Réalisation détuées | | REGIE | 1.207.500,00 | 311.159,38 | 158,28 | | 1.473,53 | 175.518,69 | 177.150,50 | 488.309,88 | 719.190,12 | 40% |
| 02 Amélioration des capacités | | COGEST | 275.000,00 | 1,98 | | | | | | 1,98 | 274.998,02 | 0% |
| 03 Augmentation de la | | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% |
| 04 Extension du réseau de | | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% |
| 05 Réalisation des travaux | | REGIE | 6.020.000,00 | 0,00 | | | | 96,42 | 96,42 | 96,42 | 6.019.903,58 | 0% |
| 02 l'assainissement de la ville | | | 560.000,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 560.000,00 | 0% |
| 01 Diagnostic et | | REGIE | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% |
| 02 organisation du système de | | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% |
| 03 APD, DAO et suivi d'une | | REGIE | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% |
| 04 Réalisation d'une station de | | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% |
| 05 Réalisation des travaux de | | COGEST | 475.000,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 475.000,00 | 0% |
| 06 DAO et suivi des travaux de | | REGIE | 85.000,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 85.000,00 | 0% |
| 03 les droits des titulaires sont | | | 445.000,00 | 54,42 | 54,12 | 10.931,00 | | | 10.985,12 | 11.039,54 | 433.960,46 | 2% |
| 01 Sensibilisation sur les droits | | REGIE | 120.000,00 | 1,83 | | | | | | 1,83 | 119.998,17 | 0% |
| 02 Formations des détenteurs | | REGIE | 75.000,00 | 0,00 | | 10.931,00 | | | 10.931,00 | 10.931,00 | 64.069,00 | 15% |
| 03 Amélioration de la | | REGIE | 70.000,00 | 52,59 | 54,12 | | | | 54,12 | 106,71 | 69.893,29 | 0% |
| | | REGIE | 8.767.900,00 | 732.621,15 | 18.699,51 | 19.995,95 | 127.657,08 | 243.833,12 | 410.185,65 | 1.142.806,80 | 7.625.093,20 | 13,00 |
| | | COGEST | 1.232.100,00 | 1,98 | | | | | | 1,98 | 1.232.098,02 | 0,00 |
| | | TOTAL | 10.000.000,00 | 732.623,13 | 18.699,51 | 19.995,95 | 127.657,08 | 243.833,12 | 410.185,65 | 1.142.808,78 | 8.857.191,22 | 11,00 |



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BKF1602611 Printed on 17/01/2019

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BKF1602611

Project Title : **Projet d'Appui aux droits à l'accès à l'eau potable et de qualité et à l'assainissement de la ville de FaDa N'gourma (région de l'Est)**

Budget Version : **E01**

Year to month : 31/12/2018

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

| | Status | Fin Mode | Amount | 2017 | 2018 | | | | Total | Total Exp. | Balance | % Exec |
|-----------------------------------|--------|--------------|----------------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------|---------------------|--------------|
| | | | | | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | | | | |
| 04 Amélioration du monitoring | | COGEST | 80.000,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 80.000,00 | 0% | |
| 05 Renforcement de IONEA en | | COGEST | 100.000,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 100.000,00 | 0% | |
| K RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX) | | | 392.700,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 392.700,00 | 0% | |
| 01 Réserve budgétaire | | | 392.700,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 392.700,00 | 0% | |
| 01 Réserve budgétaire (régie) | | REGIE | 90.600,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 90.600,00 | 0% | |
| 02 réserve budgétaire | | COGEST | 302.100,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 302.100,00 | 0% | |
| Z MOYENS GÉNÉRAUX | | | 1.099.800,00 | 421.407,35 | 18.487,11 | 9.064,95 | 126.183,55 | 68.218,00 | 221.953,61 | 643.360,96 | 456.439,04 | 58% |
| 01 Frais de personnel | | | 747.000,00 | 284.082,45 | 8.280,55 | 4.953,86 | 119.029,85 | 58.772,14 | 191.036,40 | 475.118,85 | 271.881,15 | 64% |
| 01 Co-responsable (ECT) | | REGIE | 540.000,00 | 224.266,18 | 465,85 | 20,35 | 115.288,97 | 43.815,99 | 159.591,16 | 383.857,34 | 156.142,66 | 71% |
| 02 Assistant technique national | | REGIE | 90.000,00 | 15.133,35 | 3.658,70 | 1.204,05 | | 3.826,49 | 8.689,24 | 23.822,59 | 66.177,41 | 26% |
| 03 Gestionnaire administratif et | | REGIE | 57.600,00 | 20.124,82 | 0,98 | | | 2.003,39 | 2.004,37 | 22.129,19 | 35.470,81 | 38% |
| 04 Secrétaire | | REGIE | 30.600,00 | 10.303,34 | 2.153,70 | 1.968,96 | 2.516,40 | 5.022,39 | 11.661,45 | 21.964,79 | 8.635,21 | 72% |
| 05 Chauffeurs | | REGIE | 28.800,00 | 14.254,76 | 2.001,32 | 1.760,49 | 1.224,49 | 4.103,88 | 9.090,18 | 23.344,94 | 5.455,06 | 81% |
| 02 Investissements | | | 96.200,00 | 91.323,27 | 5.138,64 | 249,03 | 359,17 | | 5.746,84 | 97.070,12 | -870,12 | 101% |
| 01 Véhicules | | REGIE | 61.200,00 | 51.521,92 | 16,01 | 0,76 | 270,60 | | 287,37 | 51.809,29 | 9.390,71 | 85% |
| 02 Equipement bureau | | REGIE | 25.000,00 | 14.213,11 | 4.909,21 | 248,26 | 88,57 | | 5.246,05 | 19.459,16 | 5.540,84 | 78% |
| 03 Equipement IT | | REGIE | 10.000,00 | 25.588,24 | 213,43 | | | | 213,43 | 25.801,67 | -15.801,67 | 258% |
| 03 Frais de fonctionnement | | | 147.600,00 | 41.079,57 | 5.067,91 | 3.862,07 | 5.071,15 | 9.445,86 | 23.446,99 | 64.526,55 | 83.073,45 | 44% |
| | | REGIE | 8.767.900,00 | 732.621,15 | 18.699,51 | 19.995,95 | 127.657,08 | 243.833,12 | 410.185,65 | 1.142.806,80 | 7.625.093,20 | 13,00 |
| | | COGEST | 1.232.100,00 | 1,98 | | | | | | 1,98 | 1.232.098,02 | 0,00 |
| | | TOTAL | 10.000.000,00 | 732.623,13 | 18.699,51 | 19.995,95 | 127.657,08 | 243.833,12 | 410.185,65 | 1.142.808,78 | 8.857.191,22 | 11,00 |



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BKF1602611 Printed on 17/01/2019

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BKF1602611

Project Title : **Projet d'Appui aux droits à l'accès à l'eau potable et de qualité et à l'assainissement de la ville de FaDa N'gourma (région de l'Est)**

Budget Version : **E01** Year to month : 31/12/2018

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

| | Status | Fin Mode | Amount | 2018 | | | | Total | Total Exp. | Balance | % Exec | |
|--------------------------------------|--------|--------------|----------------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------|---------------------|--------------|
| | | | | 2017 | Q1 | Q2 | Q3 | | | | | Q4 |
| 01 Frais de | | REGIE | 36.000,00 | 11.061,44 | 1.655,60 | 1,07 | 786,94 | 1.413,75 | 3.857,35 | 14.918,79 | 21.081,21 | 41% |
| 02 Télécommunications | | REGIE | 18.000,00 | 4.538,47 | 542,39 | 276,27 | 328,48 | 963,42 | 2.110,56 | 6.649,03 | 11.350,97 | 37% |
| 03 Fournitures de bureau | | REGIE | 5.400,00 | 3.622,28 | 106,79 | 636,06 | 630,20 | 2.345,11 | 3.718,16 | 7.340,44 | -1.940,44 | 136% |
| 04 Location/réhabilitation dun | | REGIE | 43.200,00 | 10.523,04 | 1.600,71 | 1.600,71 | 1.600,71 | 1.697,52 | 6.499,66 | 17.022,70 | 26.177,30 | 39% |
| 05 frais de missions | | REGIE | 18.000,00 | 5.071,80 | 217,24 | 400,48 | 307,03 | 1.259,00 | 2.183,76 | 7.255,56 | 10.744,44 | 40% |
| 06 frais de gardiennage | | REGIE | 27.000,00 | 6.262,54 | 945,18 | 947,47 | 1.417,78 | 1.767,06 | 5.077,49 | 11.340,03 | 15.659,97 | 42% |
| 04 Audit, Suivi et Evaluation | | | 109.000,00 | 4.922,02 | | | 1.723,38 | | 1.723,38 | 6.645,40 | 102.354,60 | 6% |
| 01 Baseline | | REGIE | 35.000,00 | 0,00 | | | 1.227,03 | | 1.227,03 | 1.227,03 | 33.772,97 | 4% |
| 02 Audit | | REGIE | 25.000,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 25.000,00 | 0% |
| 03 Evaluations (mi-parcours et | | REGIE | 25.000,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 25.000,00 | 0% |
| 04 Backstopping technique et | | REGIE | 24.000,00 | 4.922,02 | | | 496,35 | | 496,35 | 5.418,37 | 18.581,63 | 23% |
| 99 Conversion rate adjustment | | | 0,00 | 0,04 | | | | | | 0,04 | -0,04 | ?? |
| 98 Conversion rate adjustment | | REGIE | 0,00 | 0,04 | | | | | | 0,04 | -0,04 | ?? |
| 99 Conversion rate adjustment | | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | ?? |
| | | REGIE | 8.767.900,00 | 732.621,15 | 18.699,51 | 19.995,95 | 127.657,08 | 243.833,12 | 410.185,65 | 1.142.806,80 | 7.625.093,20 | 13,00 |
| | | COGEST | 1.232.100,00 | 1,98 | | | | | | 1,98 | 1.232.098,02 | 0,00 |
| | | TOTAL | 10.000.000,00 | 732.623,13 | 18.699,51 | 19.995,95 | 127.657,08 | 243.833,12 | 410.185,65 | 1.142.808,78 | 8.857.191,22 | 11,00 |



6.6 Ressources en termes de communication

RAS